

# Vers la création d'un espace européen de l'apprentissage

25 Janvier 2022



© Kylebaker (Flickr)

**Dans le cadre de la présidence française du Conseil de l'Union européenne, la première conférence ministérielle dans le champ de l'emploi et des droits sociaux ouvre le chantier de promotion de la mobilité des apprentis au sein du programme Erasmus.**

La volonté politique est réaffirmée. La jeunesse, durement touchée par la crise sanitaire, se place au cœur des priorités de la nouvelle présidence française de l'Union européenne. Dans cet agenda, la **mobilité des apprentis au sein du dispositif Erasmus**, encore très faible, a toute sa place. La thématique a réuni, le 20 janvier, des ministres du Travail de différents pays de l'UE, des entreprises, des réseaux de CFA et des institutionnels lors de la conférence ministérielle organisée dans le cadre de la nouvelle présidence française de l'UE. Cette matinée dense d'échanges sur les freins à lever et les bonnes pratiques annonce un plan d'actions ambitieux.

## Un plan d'actions volontariste

« Nous devons changer d'échelle et intégrer pleinement l'apprentissage dans le programme Erasmus. Il nous faut **structurer des réseaux européens** et **renforcer l'accompagnement**, notamment à travers les référents mobilité », déclare la ministre du Travail Elisabeth Borne. En appui de cette stratégie volontariste, le budget d'Erasmus + 2021-2027 enregistre une augmentation de 80% pour atteindre 26,2 milliards d'euros dont 21,5% spécifiquement dédié à la formation professionnelle. « L'Europe a fait une partie du chemin. Les solutions doivent maintenant venir de la mobilisation de tous les acteurs. Nous avons de nombreux défis à relever autour de la coopération entre les différents employeurs de l'UE, la protection sociale, le logement et, à plus long terme, la création d'un statut de l'apprenti européens », défend Nicolas Schmit. Le Commissaire européen responsable de l'emploi et des droits sociaux, travaille sur des recommandations dont chaque pays membre pourra se saisir.

## Des défis de taille

L'apprentissage n'a plus à faire la preuve de son efficacité en matière d' **insertion professionnelle**, de **promotion sociale** et comme **levier de compétitivité pour les entreprises**. Malgré ce constat unanime, la mobilité des apprentis dans l'UE ne décolle pas. Ils ne seraient que 3 et 4% à en bénéficier. Lors de la conférence ministérielle, le Cedefop (Centre européen pour le développement de la formation professionnelle) rappelle les principaux freins. Parmi eux, l'apprentissage, à la croisée des chemins entre formation et emploi, se heurte aux différents cadres juridiques des contrats de travail et des statuts de l'apprenti. « Les entreprises doivent s'accorder entre elles. De leur côté, les **centres de formation** n'ont pas toujours la connaissance et les ressources pour déployer ce dispositif. Il manque des intermédiaires et des réseaux », confirme Jürgen Siebel, directeur exécutif du Cedefop.

## La structuration de réseaux européens

Les ministres du Travail de différents pays européens invités à la conférence ministérielle ont témoigné de ces difficultés, de la nécessité d'harmoniser les conditions de la mobilité, de nouer des partenariats ou encore de mettre en place une reconnaissance transnationale de cette expérience. En Italie, le ministre du Travail Andrea Orlando milite pour une implication plus forte des partenaires sociaux et de conventions bilatérales entre pays. L'autrichien Martin Kocher pointe, pour sa part, le besoin d'information sur le programme et de former au préalable les apprentis notamment aux langues. La Croatie, de son côté, investit dans l'octroi de bourses aux jeune et d'aides aux plus petites entreprises et soutient le déploiement d'un **certificat de reconnaissance** comme **Europass**.

## Des pistes prometteuses

La conférence ministérielle a également identifié des initiatives à même créer une dynamique à l'échelle européenne. C'est le cas du **forum EFVET** [1]. Ce réseau de mise en relation et de partage de bonnes pratiques développe les conditions de confiance indispensables à de futurs partenariats. « Nous travaillons par groupes de travail autour de thématiques précises », précise Andrea Lombardi, PDG d'Uniser et représentant d'EFVET. Un outil devrait bientôt s'inviter dans le paysage de la mobilité des apprentis. La plateforme digitale **EuroApp**

**Mobility** [2] destinée à faciliter la coopération et les synergies entre les acteurs européens de l'apprentissage est portée par l'ex-député européen Jean Arthuis, auteur d'un rapport sur les leviers de la mobilité des apprentis en Europe publié en 2018. « Il s'agit de mettre en relation les entreprises, les jeunes et les centres de formation, de les informer et de les accompagner dans leurs démarches ». Les outils numériques représentent un levier utile de promotion de la formation et de l'emploi au sein de l'UE. Le ministère du Travail a ouvert une page dédiée à l'Europe sur la [plateforme 1jeune. 1solution.](#) [3]

Catherine Trocquemé ([Centre info](#) [4] pour Défi métiers)

**Tags** : [Europe](#) [5] | [Europe](#) [6] | [apprentissage](#) [7] | [apprenti](#) [8] | [mobilité internationale](#) [9]